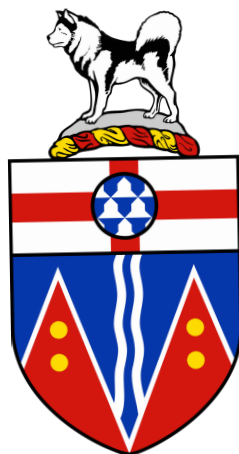


# Rapport du directeur général des élections à l'intention de l'Assemblée législative



## DÉCLARATIONS DE REVENU ANNUEL POUR 2020 CONTRIBUTIONS VERSÉES AUX PARTIS POLITIQUES

**DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020**



## Table des matières

Introduction .....	1
Financement d'élection.....	1
Dispositions législatives financières .....	1
Rapports exigés par la <i>Loi</i> .....	1
Revenus .....	3
Contributions .....	4
Donateurs .....	4
Plafonds imposés pour les contributions.....	5
Divulgence des contributions .....	5
Déclaration des contributions .....	6
Crédit d'impôt pour contributions politiques .....	6
Renseignements à fournir dans la déclaration de revenu annuel .....	7
RAPPORT ANNUEL DE 2020 .....	7
Partis politiques enregistrés.....	7
Conformité du financement d'élection.....	8
Questions concernant le financement d'élection .....	8
Déclarations de revenu annuel de 2020 .....	8
Comptabilisation des reçus .....	9
Sommaire .....	9

ANNEXE A .....	A-1
Parti vert du Yukon .....	A-3
ANNEXE B .....	B-1
Parti libéral du Yukon.....	B-3
ANNEXE C .....	C-1
Nouveau Parti démocratique du Yukon.....	C-3
ANNEXE D .....	D-1
Parti du Yukon .....	D-3

## Introduction

Le présent rapport annuel préparé par Élections Yukon fait état des sommes reçues par les partis politiques enregistrés au cours de l'année civile 2020. Les partis politiques enregistrés sont tenus de déposer, au plus tard le 31 mars de chaque année, une déclaration de revenu annuel auprès du directeur général des élections.

## Financement d'élection

Dans une démocratie, l'élection d'un gouvernement se fait principalement par la tenue d'un scrutin opposant des partis politiques concurrents. Les candidats et les partis politiques ont besoin de ressources financières pour établir le contact avec l'électorat, lui présenter leur programme électoral et recueillir ses commentaires sur ce programme. L'accès à un financement sans condition est primordial pour assurer la vitalité d'un système électoral et démocratique<sup>1</sup>.

Les règles régissant le financement d'élection sont en grande partie fondées sur le principe selon lequel l'argent peut être un facteur déterminant dans les résultats électoraux. En conséquence, le règlement encadrant le financement politique joue un rôle important pour assurer la transparence et l'équité du financement, ce qui comprend les exigences entourant les contributions versées aux diverses entités politiques en lice pour les élections territoriales.

L'équité du financement d'élection permet aux candidats et aux partis de financer leurs activités et leur campagne tout en faisant valoir le droit de la population de participer en versant des contributions. Les plafonds imposés pour les contributions et les dépenses permettent d'établir des règles du jeu équitables.

La transparence du financement d'élection se traduit par le dépôt de rapports financiers, de déclarations de revenus d'élection et de déclarations de dépenses d'élection, ainsi que par la divulgation publique des données.

## Dispositions législatives financières

La *Loi sur les élections* du Yukon constitue le cadre réglementaire permettant d'assurer la transparence et l'équité du financement du système politique. On trouve à la partie 6 de la *Loi* les « Dispositions relatives aux contributions versées aux candidats et aux partis politiques enregistrés ».

## Rapports exigés par la Loi

Cette section présente un aperçu des rapports financiers exigés des partis politiques et des candidats par la *Loi sur les élections*.

---

1. OHMAN, Magnus. « An Introduction to Political Finance », *Funding of Political Parties and Election Campaigns: A Handbook on Political Finance*, Stockholm, International IDEA, 2014, p. 1.

## Rapport annuel

- **Déclaration de revenu annuel** : Il s'agit d'une déclaration que les partis politiques enregistrés sont tenus de déposer au plus tard le 31 mars de chaque année auprès du directeur général des élections. Elle fait état de la somme totale (contributions et « autres revenus ») du revenu des partis politiques pour l'année civile.

Cette déclaration présente la totalité des revenus des partis politiques ainsi que le nombre, le type et le total de toutes les contributions.

Ce rapport ne porte que sur les revenus. Il ne contient pas d'états financiers tels que bilans ou états des résultats. Par ailleurs, il n'existe aucune obligation de rendre compte du passif, des autres revenus ou des positions d'excédents ou de déficit, ni de donner la liste des actifs, des emprunts et des avoirs.

## Rapports suivant la tenue d'une élection

Ces rapports se fondent sur la « période électorale », comme définie au paragraphe 370(1) de la *Loi sur les élections*. Il s'agit de la période qui débute à la date de délivrance du bref d'élection et qui se termine à la date de délivrance du bref.

Chaque parti politique enregistré et chaque candidat déposent ces rapports au plus tard dans les 90 jours suivant la fin d'une période électorale.

- **Déclaration de revenus d'élection** : Il s'agit d'une déclaration exigée de tous les candidats et partis politiques après la tenue d'un scrutin. Elle fait état de la somme totale (contributions et « autres revenus ») des revenus des candidats et des partis politiques durant l'année civile.

Cette déclaration énonce le total des revenus que le parti politique enregistré ou le candidat a reçu aux fins d'une campagne électorale et identifie chaque somme comprise dans le total.

Les déclarations des partis politiques font état de chacune des sommes reçues au nom d'un candidat appuyé par le parti politique enregistré ou des sommes reçues d'un candidat appuyé par le parti politique enregistré pour les dépenses, dont les dépenses pour les avis et les annonces publicitaires, payées par le parti politique enregistré au nom du candidat.

Les déclarations des candidats font état de chacune des sommes reçues d'un parti politique enregistré ou par un parti politique enregistré au nom d'un candidat.

- **Déclaration de dépenses d'élection** : Il s'agit d'une déclaration exigée de tous les candidats et partis politiques après la tenue d'un scrutin. Elle énonce les dépenses engagées pendant la période électorale pour les biens ou les services suivants, selon leur juste valeur marchande : la presse écrite et électronique, l'administration d'un bureau, le personnel, les déplacements faits dans le cadre de l'élection et tous autres frais (ex. les allocations du candidat).
- **Déclaration de financement d'élection** : Il s'agit d'une déclaration exigée de tous les candidats et partis politiques après la tenue d'un scrutin. On y compile les données utilisées dans les déclarations

de dépenses d'élection et de revenus d'élection pour déterminer s'il y a eu un excédent ou un déficit. On y retrouve aussi des renseignements sur les titulaires de créances et les exigences liées à l'aliénation des excédents.

La déclaration fait état de tous les revenus (figurant dans la déclaration de revenus d'élection), de toutes les dépenses (figurant dans la déclaration de dépenses d'élection) et du montant de l'excédent ou du déficit, déterminé en soustrayant le total des dépenses du total des revenus.

Si un déficit est déclaré, il faut indiquer le nom et l'adresse de tous les titulaires de créances et la somme de chaque dette.

Si le candidat représentait un parti politique enregistré à l'élection, ses excédents sont versés à ce parti et une preuve du versement doit accompagner la déclaration de financement d'élection. Si le candidat était indépendant, ses excédents sont remis au directeur général des élections, qui les verse au Trésor du Yukon.

## Revenus

Aux fins de la déclaration, les revenus pour une période correspondent au total de tous les montants reçus pendant cette période à titre de contributions ou de tout autre revenu.

### Revenus :

- contributions (cadeau remis sous forme d'argent, de bien ou de service).

Dans le rapport annuel, il faut ventiler chacune des contributions versées, conformément aux exigences prescrites. Un reçu doit être délivré pour chaque contribution.

### Autres revenus :

- profits des activités de financement;
- dons reçus lors de rassemblements et de rencontres tenus à des fins politiques;
- droits d'adhésion;
- droits d'inscription à des événements;
- prêts;
- revenu de placements et de quelque autre source que ce soit.

Les autres revenus sont des revenus autres que des contributions (profits des activités de financement, dons, droits d'adhésion, etc.) qui sont additionnés et déclarés au directeur général des élections comme somme unique sous « autres revenus annuels ». Ils correspondent à la différence entre le revenu brut et les contributions.

Ces revenus ne sont pas ventilés par catégorie. Lors du dépôt de la déclaration, il n'est pas nécessaire de fournir de reçus, de relevés ou d'autres documents à l'appui du montant apparaissant sous « autres revenus annuels ».

## Contributions

Une contribution est un cadeau remis à un candidat aux fins de sa campagne électorale ou à un parti politique enregistré qui prend la forme d'argent, d'un bien, d'un service ou d'un rabais sur le prix habituel d'un bien ou d'un service. Sont exclus de cette définition le travail bénévole et le paiement du dépôt qui accompagne la déclaration de candidature d'un candidat.

Les contributions sont soit monétaires soit en nature. Des reçus officiels sont délivrés pour les deux types de contributions, mais seules les contributions monétaires sont admissibles à un crédit d'impôt pour contributions politiques de l'Agence du revenu du Canada.

**Contributions monétaires :** Ce sont des contributions en argent; elles comprennent notamment l'argent comptant, la valeur monétaire d'instruments négociables (comme les chèques) et l'argent acheminé par carte de crédit ou par d'autres moyens semblables.

**Contributions en nature :** Ce sont des contributions sous forme de biens ou de services; elles comprennent notamment les dons sous forme de biens, comme du matériel de bureau, et les dons sous forme de services, comme la réparation d'ordinateurs. Le montant de la contribution en nature est calculé en fonction de la juste valeur marchande au moment du don.

**Contributions anonymes :** Il est interdit à un candidat ou à un parti politique enregistré d'accepter des contributions anonymes. Si un candidat ou un parti politique enregistré reçoit une contribution anonyme sous forme d'argent ou d'effets négociables, cette somme est immédiatement remise au directeur général des élections, puis versée au Trésor du Yukon.

Si un candidat ou un parti politique enregistré reçoit une contribution anonyme en nature sous forme de bien ou de service, celle-ci doit être remise immédiatement au directeur général des élections, qui en fait don à un organisme à but non lucratif, les aliène de la façon qu'il juge indiquée et verse le produit de l'aliénation, le cas échéant, au Trésor du Yukon.

**Dons faits lors d'une rencontre ou d'un rassemblement politique :** Ces dons sont réputés ne pas être des contributions anonymes et sont déclarés soit dans la déclaration de revenu annuel, soit dans la déclaration de revenus d'élection, soit dans les deux, selon ce qui est approprié.

**Reçus pour contributions :** Les reçus pour contributions versées à un candidat ou à un parti politique enregistré sont délivrés par les dirigeants du parti qui ont été autorisés à le faire par le chef du parti.

## Donateurs

À l'égard d'un candidat ou d'un parti politique enregistré, un donateur est une personne ou un groupe non constitué qui lui remet une contribution.

Une **personne** désigne :

- une personne physique;
- une société constituée dans tout ressort territorial;



- une société de personnes ou toute autre association, organisation ou entité non constituée en personne morale qui est enregistrée en vertu de la *Loi sur les dénominations sociales et les sociétés de personnes*.

Un **groupe non constitué** désigne :

- un syndicat;
- un parti politique;
- toute autre entité qui n'est pas une personne.

Aucune restriction ne s'applique aux donateurs quant à leur admissibilité à voter ou à leur lieu de résidence.

### **Plafonds imposés pour les contributions**

Il n'y a aucun plafond sur le montant des contributions qu'un donateur peut verser, pourvu qu'elles soient dûment déclarées et qu'un reçu soit délivré par le parti.

N'importe qui peut faire une contribution à un parti, à condition que les renseignements sur le donateur soient rendus publics.

Il n'y a aucune limite quant au montant total des contributions qu'un parti peut accepter, pourvu que les contributions soient divulguées en bonne et due forme.

### **Divulcation des contributions**

Les partis et les candidats doivent déclarer toutes les contributions reçues, qu'il s'agisse de contributions monétaires ou de contributions en nature. Des copies de tous les reçus officiels délivrés doivent être annexées à la déclaration de revenu annuel.

Si le montant total des contributions est supérieur à 250 \$, les renseignements sur le donateur sont rendus publics; son nom, son adresse et le montant de la contribution doivent être déclarés. Pour les contributions en nature devant être divulguées, il faut aussi fournir une description du bien ou du service offert par le donateur.

Une contribution est supérieure à 250 \$ si le montant global des contributions monétaires et en nature dépasse 250 \$ durant l'année civile.

**Divulcation publique** : Les déclarations de revenu annuel transmises au directeur général des élections sont des archives publiques. Elles peuvent être examinées par quiconque au Bureau des élections du Yukon pendant les heures de bureau normales.

La *Loi sur les élections* interdit la divulgation des noms des donateurs qui ont versé une contribution totale de 250 \$ ou moins. L'accès aux copies des reçus n'est pas autorisé.

Les rapports publiés par le directeur général des élections sont consultables sur le site Web du Bureau des élections du Yukon. On peut aussi communiquer avec le Bureau pour y avoir accès.

## Déclaration des contributions

Les contributions sont déclarées au nom de personnes (personnes physiques, sociétés ou sociétés de personnes) ou au nom de groupes non constitués (syndicats, partis politiques ou entités autres qu'une personne).

**Contributions de 50 \$ ou moins :** On doit déclarer le nombre des contributions et leur montant total.

Le nom et l'adresse des donateurs ne figurent pas dans la déclaration et ne sont pas divulgués.

**Contributions de 50,01 \$ à 250 \$ :** Les syndicats et les partis politiques doivent déclarer leur nom et adresse. Les autres groupes non constitués doivent fournir le nom et l'adresse d'un particulier, commettant du groupe.

Il est interdit à un candidat ou à un parti politique enregistré d'accepter une contribution de plus de 50 \$ d'un groupe non constitué, à moins qu'elle ne soit accompagnée d'une déclaration renfermant l'information mentionnée au paragraphe précédent.

Le nom et l'adresse des donateurs ne figurent pas dans la déclaration et ne sont pas divulgués.

**Contributions de plus de 250 \$ :** Pour chaque donateur qui a versé en tout plus de 250 \$, doivent figurer dans la déclaration le montant total et le type de contribution, le nom et l'adresse du donateur et, s'il s'agit d'une contribution en nature, une description de la contribution.

Les groupes non constitués (syndicats, partis politiques et autres groupes non constitués) qui versent une contribution totale supérieure à 250 \$ doivent fournir le nom et l'adresse du syndicat ou du parti politique; les autres groupes non constitués doivent fournir le nom et l'adresse du commettant du groupe non constitué.

Les groupes non constitués doivent fournir une déclaration indiquant le nom et l'adresse de chaque donateur qui a versé, dans le cadre de sa contribution totale, une contribution supérieure à 250 \$, ou indiquant qu'aucune contribution supérieure à 250 \$ n'a été versée.

## Crédit d'impôt pour contributions politiques

Le crédit d'impôt pour contributions politiques est offert aux particuliers et aux sociétés qui versent une contribution à un candidat ou à un parti politique territorial reconnu.

La dernière mise à jour du montant maximal du crédit annuel accordé remonte au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le montant maximal accordé est de 650 \$ pour une contribution totale de 1 275 \$ ou plus.

Le montant du crédit correspond à la somme des montants suivants :

- 75 % de la première tranche de 400 \$ de contributions;
- 50 % de la deuxième tranche de 350 \$ de contributions;
- 33,33 % de la troisième tranche de 525 \$ de contributions.

## Renseignements à fournir dans la déclaration de revenu annuel

La déclaration contient les renseignements suivants :

- le revenu total du parti enregistré;
- le nombre, le type et le total :
  - de toutes les contributions,
  - de toutes les contributions provenant de chaque donateur qui a versé plus de 250 \$ au total,
  - de toutes les contributions de chaque donateur qui a versé plus de 50 \$, mais au plus 250 \$ au total.

## RAPPORT ANNUEL DE 2020

Le présent rapport contient les renseignements figurant dans les déclarations de revenu annuel déposées par les partis politiques enregistrés pour l'année civile 2020.

Les dirigeants des partis ont dûment déposé leur déclaration de revenu annuel, en conformité avec la *Loi sur les élections* (version modifiée en décembre 2015). Ils devaient assurer le suivi rigoureux des contributions et des registres financiers, vérifier les renseignements concernant les donateurs ainsi que préparer et délivrer les reçus officiels.

Dans un esprit de collaboration entre le personnel d'Élections Yukon et la direction des partis politiques, des séances d'orientation et d'information ont été tenues en vue de favoriser la communication de l'information financière et d'assurer le dépôt des documents dans les délais et en toute conformité.

Élections Yukon a la responsabilité de fournir et de délivrer les reçus officiels aux dirigeants autorisés des partis politiques. De plus, un logiciel a été fourni (accompagné d'un guide et de modèles) aux partis politiques pour les aider à délivrer les reçus et à établir leurs déclarations.

## Partis politiques enregistrés

Au 31 décembre 2020, quatre partis politiques étaient enregistrés en vertu de l'article 44 de la *Loi sur les élections*. Aucun nouveau parti n'a été enregistré au cours de l'année civile 2020.

<b>Parti politique</b>	<b>Présidente ou président du parti</b>	<b>Agente ou agent financier autorisé</b>
Nouveau Parti démocratique du Yukon	Lesley McCullough	Kim Boram
Parti vert du Yukon	Mike Ivens	Scott Gilbert
Parti libéral du Yukon	Emily Farrell	Clarence Timmons
Parti du Yukon	Melanie Brais	Phillip Fitzgerald

### **Conformité du financement d'élection**

En vertu de l'article 382 de la *Loi sur les élections*, chaque parti politique enregistré est tenu de déposer une déclaration de revenu annuel auprès du directeur général des élections au plus tard le 31 mars.

Tous les partis ont dûment rempli et transmis dans les délais leur déclaration de revenu annuel de 2020.

Il convient de souligner le rôle important que joue la direction des partis pour garantir que les contributions politiques sont dûment divulguées au Yukon. C'est tout à leur honneur si, grâce à leurs efforts constants, nous pouvons produire, dans les délais prescrits, des rapports financiers exacts.

### **Questions concernant le financement d'élection**

Après discussion avec la direction des partis politiques, il est apparu qu'il y aurait lieu d'améliorer le soutien logiciel pour faciliter le suivi des reçus, l'envoi des reçus aux donateurs et la tenue des dossiers. Élections Yukon a modifié la mise en page des déclarations pour faciliter la présentation des déclarations par les partis politiques cette année.

### **Déclarations de revenu annuel de 2020**

En vertu de l'article 382 de la *Loi sur les élections*, les partis sont tenus de déposer, au plus tard le 31 mars 2021, une déclaration de revenu annuel, qui doit faire état de tous les revenus reçus durant l'année civile 2020.

## Comptabilisation des reçus

Comme l'exige la *Loi sur les élections*, tous les reçus officiels ont été comptabilisés.

	Reçus délivrés	Reçus retournés		Reçus utilisés	Écart
		Annulés	Inutilisés		
<b>Parti vert du Yukon</b>	0	0	0	0	0
<b>Parti libéral du Yukon</b>	135	0	33	102	0
<b>Nouveau Parti démocratique du Yukon</b>	570	0	61	509	0
<b>Parti du Yukon</b>	162	60	30	252	0

## Sommaire

Un sommaire des rapports annuels des partis politiques est dressé ci-après.

- Tous les rapports ont été dûment remplis et déposés dans les délais.
- Aucune contribution anonyme (monétaire ou en nature) n'a été déclarée.

Des renseignements détaillés pour chacun des partis politiques enregistrés sont présentés dans les annexes.

### Total des revenus déclarés par tous les partis politiques enregistrés en 2020

Contributions				Autres revenus	Total
Nombre de donateurs (contributions monétaires)	Valeur totale des contributions monétaires	Nombre de donateurs (contributions en nature)	Valeur totale des contributions en nature	Tous les autres revenus	Total des revenus annuels
<b>771</b>	<b>240 352,58 \$</b>	<b>22</b>	<b>8 084,99 \$</b>	<b>88 609,90 \$</b>	<b>337 047,47 \$</b>

### Parti vert du Yukon

Contributions				Autres revenus	Total
Nombre de donateurs (contributions monétaires)	Valeur totale des contributions monétaires	Nombre de donateurs (contributions en nature)	Valeur totale des contributions en nature	Tous les autres revenus	Total des revenus annuels
<b>0</b>	<b>0 \$</b>	<b>0</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>

**Parti libéral du Yukon**

Contributions				Autres revenus	Total
Nombre de donateurs (contributions monétaires)	Valeur totale des contributions monétaires	Nombre de donateurs (contributions en nature)	Valeur totale des contributions en nature	Tous les autres revenus	Total des revenus annuels
100	46 543,00 \$	2	760,00 \$	22 549,50 \$	69 852,50 \$

**Nouveau Parti démocratique du Yukon**

Contributions				Autres revenus	Total
Nombre de donateurs (contributions monétaires)	Valeur totale des contributions monétaires	Nombre de donateurs (contributions en nature)	Valeur totale des contributions en nature	Tous les autres revenus	Total des revenus annuels
509	91 163,10 \$	0	0 \$	0 \$	91 163,10 \$

**Parti du Yukon**

Contributions				Autres revenus	Total
Nombre de donateurs (contributions monétaires)	Valeur totale des contributions monétaires	Nombre de donateurs (contributions en nature)	Valeur totale des contributions en nature	Tous les autres revenus	Total des revenus annuels
161	102 646,48 \$	20	7 324,99 \$	66 060,40 \$	176 031,87 \$

**TOTAL DES CONTRIBUTIONS ENTRE 2018 ET 2020**

PARTI POLITIQUE	2018	2019	2020
PARTI VERT DU YUKON	1 700,00 \$	1 520,00 \$	0,00 \$
PARTI LIBÉRAL DU YUKON	51 020,34 \$	156 000,17 \$	69 852,50 \$
NPD DU YUKON	30 683,17 \$	44 543,30 \$	91 163,10 \$
PARTI DU YUKON	69 039,95 \$	55 676,70 \$	176 031,87 \$
<b>TOTAL</b>	<b>152 443,46\$</b>	<b>257 740,174\$</b>	<b>337 047,47\$</b>

## **ANNEXE A**

# **PARTI VERT DU YUKON DÉCLARATION DE REVENU ANNUEL**

Page intentionnellement laissée en blanc



## Parti vert du Yukon

Le sommaire des revenus du Parti vert du Yukon se détaille comme suit.

CONTRIBUTIONS MONÉTAIRES	CONTRIBUTIONS EN NATURE
0 contribution pour un total de 0 \$ 0 contribution de plus de 250 \$	0 contribution pour un total de 0 \$ 0 contribution de plus de 250 \$
AUTRES REVENUS	TOTAL DES REVENUS
0 \$	0 \$

	N <sup>bre</sup>	Contributions totales	Contribution moyenne
<b>Contributions monétaires de 50 \$ ou moins</b>			
Personne	0	<b>0</b>	<b>0</b>
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	0	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Contributions monétaires de 50,01 \$ à 250 \$</b>			
Personne	0	<b>0</b>	<b>0</b>
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	0	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Contributions monétaires de plus de 250 \$</b>			
Personne	0	<b>0</b>	<b>0</b>
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	0	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Contributions en nature de 50 \$ ou moins</b>			
Personne	0	<b>0</b>	<b>0</b>
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	0	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Contributions en nature de 50,01 \$ à 250 \$</b>			
Personne	0	<b>0</b>	<b>0</b>
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	0	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Contributions en nature de plus de 250 \$</b>			
Personne	0	<b>0</b>	<b>0</b>
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	0	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Total des contributions monétaires</b>			
	0	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des contributions en nature</b>			
	0	0	0
<b>Total partiel</b>	0	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Autres revenus</b>			
	0	0	0
<b>TOTAL DES REVENUS</b>			
	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>



## **ANNEXE B**

### **PARTI LIBÉRAL DU YUKON DÉCLARATION DE REVENU ANNUEL**

Page intentionnellement laissée en blanc

## Parti libéral du Yukon

Le sommaire des revenus du Parti libéral du Yukon se détaille comme suit.

CONTRIBUTIONS MONÉTAIRES	CONTRIBUTIONS EN NATURE
100 contributions pour un total de 46 543 \$ 56 contributions de plus de 250 \$	17 contributions pour un total de 3 030 \$ 2 contributions de plus de 250 \$
AUTRES REVENUS	TOTAL DES REVENUS
22 549,50 \$	69 852,50 \$

	N <sup>bre</sup>	Contributions totales	Contribution moyenne
<b>Contributions monétaires de 50 \$ ou moins</b>			
Personne	9	400,00 \$	44,44 \$
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>9</b>	<b>400,00 \$</b>	<b>44,44 \$</b>
<b>Contributions monétaires de 50,01 \$ à 250 \$</b>			
Personne	35	5 743,00 \$	164,09 \$
Groupe non constitué	0	0	
<b>Total partiel</b>	<b>35</b>	<b>5 743,00 \$</b>	<b>164,09 \$</b>
<b>Contributions monétaires de plus de 250 \$</b>			
Personne	56	40 400,00 \$	721,43 \$
Groupe non constitué	0	0	
<b>Total partiel</b>	<b>56</b>	<b>40 400,00 \$</b>	<b>721,43 \$</b>
<b>Contributions en nature de 50 \$ ou moins</b>			
Personne	0	0	0
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Contributions en nature de 50,01 \$ à 250 \$</b>			
Personne	15	2 270,00 \$	151,33 \$
Groupe non constitué	0		
<b>Total partiel</b>	<b>15</b>	<b>2 270,00 \$</b>	<b>151,33 \$</b>
<b>Contributions en nature de plus de 250 \$</b>			
Personne	2	760,00 \$	380,00 \$
Groupe non constitué	0		
<b>Total partiel</b>	<b>2</b>	<b>760,00 \$</b>	<b>380,00 \$</b>
<b>Total des contributions monétaires</b>			
	100	46 543,00 \$	465,43 \$
<b>Total des contributions en nature</b>			
	2	760,00 \$	380,00 \$
<b>Total partiel</b>	<b>102</b>	<b>47 303,00 \$</b>	<b>463,75 \$</b>
<b>Autres revenus</b>			
	s. o.	22 549,50 \$	s. o.
<b>TOTAL DES REVENUS</b>			
	s. o.	<b>69 852,50 \$</b>	<b>s. o.</b>

## Contributions monétaires et en nature d'un total de plus de 250 \$

### Contributions monétaires de plus de 250 \$

Donatrice ou donateur	Adresse	Montant
Silver, Sandy	Dawson	7 000,00 \$
Cunning, Jason	Whitehorse	1 720,00 \$
Silver, Sandy	Dawson	1 560,00 \$
Pillai, Ranj	Whitehorse	1 500,00 \$
McPhee, Tracy	Whitehorse	1 490,00 \$
Clarke, Nils	Whitehorse	1 420,00 \$
Clarke, Janet	Whitehorse	1 100,00 \$
Streicker, John	Marsh Lake	1 100,00 \$
McLean, Jeanie	Whitehorse	1 000,00 \$
Walton, Susan	Marsh Lake	1 000,00 \$
Banque Toronto Dominion	Toronto	1 000,00 \$
Fairman, Shayne	Whitehorse	750,00 \$
Bailey, Devin	Whitehorse	735,00 \$
Bagnell, Larry	Whitehorse	660,00 \$
Mitchell, Arthur	Whitehorse	620,00 \$
MacDonald, Ian	Whitehorse	600,00 \$
Lassen, Moira	Whitehorse	575,00 \$
Bendall, Michael	Whitehorse	520,00 \$
Mostyn, Richard	Whitehorse	520,00 \$
BMC Minerals	Vancouver	500,00 \$
Kassbaum, Brandon	Whitehorse	500,00 \$
Demchuk, Bruce	Whitehorse	500,00 \$
Timmons, Clarence	Whitehorse	500,00 \$
McRobb, Gary	Whitehorse	500,00 \$
Wright, John	Whitehorse	500,00 \$
Cabott, Lesley	Whitehorse	500,00 \$
Reece, Patrick	Whitehorse	500,00 \$
Asp, Phillip Jerry	Whitehorse	500,00 \$
Roswell, Phyllis	Whitehorse	500,00 \$
Mooney, Susan	Whitehorse	500,00 \$
Sherman, Terry	Whitehorse	500,00 \$
Sugrue, Adair	Whitehorse	400,00 \$
Harvey, Aidan	Whitehorse	400,00 \$
Kirkwood, Conrad	Whitehorse	400,00 \$
Smith, Fred	Whitehorse	400,00 \$
Scherer, Geoffrey	Teslin	400,00 \$

<b>Donatrice ou donateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Montant</b>
Harvey, George	Whitehorse	400,00 \$
Mostyn, Liam	Whitehorse	400,00 \$
Harvey, Lisa	Whitehorse	400,00 \$
Nordling, Monica	Whitehorse	400,00 \$
Gallina, Peter	Whitehorse	400,00 \$
Mostyn, Peter	Whitehorse	400,00 \$
Mostyn, Richard Thomas	Whitehorse	400,00 \$
Gallina, Sarah	Whitehorse	400,00 \$
Mostyn, Shona	Whitehorse	400,00 \$
Mars, Silken Cinq	Whitehorse	400,00 \$
Patch, Sunny	Whitehorse	400,00 \$
Rogan, Susan	Whitehorse	400,00 \$
Harvey, Taylor	Whitehorse	400,00 \$
MacDonald, Ted	Whitehorse	400,00 \$
Van der Eide, Tjitske	Whitehorse	400,00 \$
Goudie, Karissa	Whitehorse	350,00 \$
Moore, Jordan	Whitehorse	320,00 \$
Ball, Drew	Whitehorse	300,00 \$
Mitchell, Nancy	Whitehorse	300,00 \$
Stavert, Kim	Whitehorse	260,00 \$
	<b>Total</b>	<b>40 400,00 \$</b>

### Contributions en nature de plus de 250 \$

<b>Donatrice ou donateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Cook, Andrew	Whitehorse	Reproductions d'œuvres d'art et souvenirs sportifs	500,00 \$
Nagano, Gina	Whitehorse	Reproduction d'une œuvre d'Emma Barr	260,00 \$
		<b>Total</b>	<b>760,00 \$</b>

### Total des contributions de plus de 250 \$

<b>Type</b>	<b>Nombre de donateurs</b>	<b>Montant</b>
Monétaire	56	40 400,00 \$
En nature	2	760,00 \$
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>41 160,00 \$</b>

Page intentionnellement laissée en blanc



## **ANNEXE C**

# **NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU YUKON DÉCLARATION DE REVENU ANNUEL**

Page intentionnellement laissée en blanc

## Nouveau Parti démocratique du Yukon

Le sommaire des revenus du Nouveau Parti démocratique du Yukon se détaille comme suit.

CONTRIBUTIONS MONÉTAIRES	CONTRIBUTIONS EN NATURE
509 contributions pour un total de 91 163,10 \$ 103 contributions de plus de 250 \$	0 contribution pour un total de 0 \$ 0 contribution de plus de 250 \$
AUTRES REVENUS	TOTAL DES REVENUS
0 \$	91 163,10 \$

	N <sup>bre</sup>	Contributions totales	Contribution moyenne
<b>Contributions monétaires de 50 \$ ou moins</b>			
Personne	193	6 215,00 \$	32,20 \$
Groupe non constitué	0		
<b>Total partiel</b>	<b>193</b>	<b>6 215,00 \$</b>	<b>32,20 \$</b>
<b>Contributions monétaires de 50,01 \$ à 250 \$</b>			
Personne	213	28 931,50 \$	135,83 \$
Groupe non constitué	0		
<b>Total partiel</b>	<b>213</b>	<b>28 931,50 \$</b>	<b>135,83 \$</b>
<b>Contributions monétaires de plus de 250 \$</b>			
Personne	103	56 016,60 \$	543,85 \$
Groupe non constitué	0		
<b>Total partiel</b>	<b>103</b>	<b>56 016,60 \$</b>	<b>543,85 \$</b>
<b>Contributions en nature de 50 \$ ou moins</b>			
Personne	0	0	0
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Contributions en nature de 50,01 \$ à 250 \$</b>			
Personne	0	0	0
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Contributions en nature de plus de 250 \$</b>			
Personne	0	0	0
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Total des contributions monétaires</b>			
	509	91 163,60 \$	179,10 \$
<b>Total des contributions en nature</b>			
<b>Total partiel</b>	<b>509</b>	<b>91 163,10 \$</b>	<b>179,10 \$</b>
<b>Autres revenus</b>			
	0.	0	0
<b>TOTAL DES REVENUS</b>			
	<b>s. o.</b>	<b>91 163,10 \$</b>	<b>s. o.</b>

**Contributions monétaires et en nature d'un total de plus de 250 \$****Contributions monétaires de plus de 250 \$**

<b>Donatrice ou donateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Montant</b>
Wright, Skeeter	Whitehorse	1 440,00 \$
Studel, Robin	Whitehorse	1 335,00 \$
Fraser, Max	Whitehorse	1 300,00 \$
Hanson, Elizabeth	Whitehorse	1 275,00 \$
White, Kate	Whitehorse	1 250,00 \$
Deslauriers, Jean-Francois	Whitehorse	1 240,00 \$
Carney, John	Haines Junction	1 200,00 \$
Stick, Jan	Whitehorse	1 200,00 \$
Graham, Malcolm Colin	Whitehorse	1 000,00 \$
Mackay, Elizabeth	Whitehorse	1 000,00 \$
Picard, François	Whitehorse	1 000,00 \$
Russell, Tory	Whitehorse	1 000,00 \$
Kroening, Carole	Whitehorse	950,00 \$
Tredger, Jim	Whitehorse	950,00 \$
Gardiner, Gavin	Whitehorse	900,00 \$
Stockdale, David	Whitehorse	860,00 \$
Moorcroft, Lois	Whitehorse	800,00 \$
Mowat, Paula	Whitehorse	800,00 \$
Eaton, Emma	Whitehorse	775,00 \$
Lemphers, Justin	Whitehorse	775,00 \$
Gibson, Philip	Whitehorse	766,60 \$
Hill, Spence	Whitehorse	700,00 \$
Oberg, Joanne	Whitehorse	700,00 \$
Campbell, Nancy	Whitehorse	620,00 \$
Leonard, Sylvie	Whitehorse	620,00 \$
Barnes, Karen	Whitehorse	600,00 \$
Findlater, Ross	Whitehorse	600,00 \$
Findlater, Sue	Whitehorse	600,00 \$
Maddison, Sidney	Whitehorse	600,00 \$
McCullough, Lesley	Whitehorse	600,00 \$
Rowles, Tom	Marsh Lake	600,00 \$
Crowell, Jim (James)	Whitehorse	595,00 \$
Van Dijken, Robert (Bob)	Whitehorse	550,00 \$
Walsh, John	Whitehorse	525,00 \$
Aegirdottir, Vanessa	Whitehorse	500,00 \$
Hardy, Louise	Whitehorse	500,00 \$

<b>Donatrice ou donateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Montant</b>
Pajot, Lynne	Whitehorse	500,00 \$
Parlee, Thomas	Whitehorse	500,00 \$
Weir, Mary	Whitehorse	500,00 \$
West, Cheryl	Whitehorse	500,00 \$
Hayden, Earle	Whitehorse	480,00 \$
Burke, Corliss	Whitehorse	440,00 \$
Gilgan, Gordon	Whitehorse	440,00 \$
Neill, Sandra	Whitehorse	420,00 \$
Tredger, Emily	Whitehorse	410,00 \$
Alwarid, Renate	Whitehorse	400,00 \$
Bader, Dan	Whitehorse	400,00 \$
Boyde, James	Whitehorse	400,00 \$
Brekke, Dave	Whitehorse	400,00 \$
Burnard, Stace	Whitehorse	400,00 \$
Carr, Marie	Whitehorse	400,00 \$
Chua-tan, Shirley	Whitehorse	400,00 \$
Djokic, Andijana	Whitehorse	400,00 \$
Dundas, Heather	Whitehorse	400,00 \$
Ellingsen, Graham	Whitehorse	400,00 \$
Etter, Pascaline	Whitehorse	400,00 \$
Findlay, Brian	Whitehorse	400,00 \$
Girard, Valerie	Whitehorse	400,00 \$
Grantham, Rachel	Whitehorse	400,00 \$
Gray, Brandon	Whitehorse	400,00 \$
Green, George	Whitehorse	400,00 \$
Hupé, Theodore	Whitehorse	400,00 \$
Jickling, Bob	Whitehorse	400,00 \$
Kemmett, Sue	Whitehorse	400,00 \$
Lepson, Peter	Whitehorse	400,00 \$
Lochridge, Benjamin	Whitehorse	400,00 \$
Madden, Chris	Whitehorse	400,00 \$
Maunder, Shelby	Whitehorse	400,00 \$
McNevin, Deborah	Whitehorse	400,00 \$
Michaud, Elaine	Whitehorse	400,00 \$
Miller, Kai	Whitehorse	400,00 \$
Mischler, Alexandre	Whitehorse	400,00 \$
Mueller, Richard	Whitehorse	400,00 \$
Pinkerton, Erik	Marsh Lake	400,00 \$
Scramstad, Julianna	Whitehorse	400,00 \$
Shell, Karin	Whitehorse	400,00 \$

<b>Donatrice ou donateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Montant</b>
Walther, Freija	Whitehorse	400,00 \$
White,Don	Whitehorse	400,00 \$
Whiteside, Dave	Whitehorse	400,00 \$
Zral, Richard	Whitehorse	400,00 \$
Barrett, Bruce	Whitehorse	385,00 \$
Pinard, Jean (JP)	Whitehorse	380,00 \$
Mills, Malcolm	Whitehorse	360,00 \$
Harwood Dabbs, Judith	Tagish	340,00 \$
Anderson, Shirley	Whitehorse	300,00 \$
Buchan, Rick	Whitehorse	300,00 \$
Butterworth, Judy	Whitehorse	300,00 \$
Frizzell, Lorelea	Whitehorse	300,00 \$
Gringas, Carol Ann	Whitehorse	300,00 \$
Javed, Muhammad	Whitehorse	300,00 \$
Land, Peggy	Whitehorse	300,00 \$
Luptak, Catherine	Whitehorse	300,00 \$
Marion, Heidi	Whitehorse	300,00 \$
McDonald, Piers	Whitehorse	300,00 \$
McKenzie, Ian	Whitehorse	300,00 \$
Paquet, Louis	Whitehorse	300,00 \$
Thomas, Anthony	Dawson	300,00 \$
Torigai, Fumi	Whitehorse	300,00 \$
White, Margarete	Whitehorse	300,00 \$
Wittfoth, Monina	Dawson	300,00 \$
Snow, Rodney	Whitehorse	290,00 \$
McFarlane, Arlin	Whitehorse	280,00 \$
Wright, Sally (Sarah)	Silver City	265,00 \$
	<b>Total</b>	<b>\$56 016,60</b>

### Contributions en nature de plus de 250 \$

<b>Donatrice ou donateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
		<b>Total</b>	<b>\$0</b>

### Total des contributions de plus de 250 \$

<b>Type</b>	<b>Nombre de donateurs</b>	<b>Montant</b>
Monétaire	509	91 163,10 \$
En nature	0	0 \$
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>91 163,10 \$</b>

**ANNEXE D**

**PARTI DU YUKON  
DÉCLARATION DE REVENU ANNUEL**

Page intentionnellement laissée en blanc



## Parti du Yukon

Le sommaire des revenus du Parti du Yukon se détaille comme suit.

CONTRIBUTIONS MONÉTAIRES	CONTRIBUTIONS EN NATURE
161 contributions pour un total de 102 746,48 \$ 76 contributions de plus de 250 \$	20 contributions pour un total de 0 \$ 0 contribution de plus de 250 \$
AUTRES REVENUS	TOTAL DES REVENUS
0 \$	91 163,10 \$

	N <sup>bre</sup>	Contributions totales	Contribution moyenne
<b>Contributions monétaires de 50 \$ ou moins</b>			
Personne	5	143,53 \$	28,71 \$
Groupe non constitué	0		
<b>Total partiel</b>	<b>5</b>	<b>143,53 \$</b>	<b>28,71 \$</b>
<b>Contributions monétaires de 50,01 \$ à 250 \$</b>			
Personne	80	11 148,35 \$	139,35 \$
Groupe non constitué	0		
<b>Total partiel</b>	<b>80</b>	<b>11 148,35 \$</b>	<b>139,35 \$</b>
<b>Contributions monétaires de plus de 250 \$</b>			
Personne	76	91 354,60 \$	1 203,35 \$
Groupe non constitué	0		
<b>Total partiel</b>	<b>76</b>	<b>91 354,60 \$</b>	<b>1 203,35 \$</b>
<b>Contributions en nature de 50 \$ ou moins</b>			
Personne	7	294,99 \$	42,14 \$
Groupe non constitué	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>7</b>	<b>294,99 \$</b>	<b>42,14 \$</b>
<b>Contributions en nature de 50,01 \$ à 250 \$</b>			
Personne	6	900,00 \$	150,00 \$
Groupe non constitué	0		
<b>Total partiel</b>	<b>6</b>	<b>900,00 \$</b>	<b>150,00 \$</b>
<b>Contributions en nature de plus de 250 \$</b>			
Personne	7	6 130,00 \$	875,71 \$
Groupe non constitué	0	0	
<b>Total partiel</b>	<b>7</b>	<b>6 130,00 \$</b>	<b>875,71 \$</b>
<b>Total des contributions monétaires</b>	<b>161</b>	<b>102 646,48 \$</b>	<b>638,18 \$</b>
<b>Total des contributions en nature</b>	<b>35</b>	<b>7 324,99 \$</b>	<b>209,29 \$</b>
<b>Total partiel</b>	<b>196</b>	<b>109 971,47 \$</b>	<b>847,41 \$</b>
	N <sup>bre</sup>	Contributions totales	Contribution moyenne
<b>Autres revenus</b>	s. o.	66 060,40 \$	s. o.
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	s. o.	<b>176 031,87 \$</b>	s. o.

## Contributions monétaires et en nature d'un total de plus de 250 \$

### Contributions monétaires de plus de 250 \$

Donatrice ou donateur	Adresse	Montant
Midnight Sun Drilling	Whitehorse	10 000,00 \$
Pelly Construction	Whitehorse	8 000,00 \$
CAP Management Services	Edmonton	5 000,00 \$
Fine Gold Resources	Whitehorse	5 000,00 \$
PNW Waste Removal	Whitehorse	5 000,00 \$
Mercer, Ross	Whitehorse	3 200,00 \$
Marsh Lake Tents and Events	Whitehorse	2 800,00 \$
NuWay Crushing	Whitehorse	2 800,00 \$
Northern Vision Development	Whitehorse	2 700,00 \$
North Country Consulting	Whitehorse	2 575,00 \$
Tintina Air	Whitehorse	2 000,00 \$
Cathers, Brad	Whitehorse	1 925,00 \$
Drainville	Whitehorse	1 600,00 \$
Yukon Equipment Rentals	Whitehorse	1 600,00 \$
Hassard, Stacey	Teslin	1 550,00 \$
Holland, Garry	Victoria	1 246,54 \$
McLeod, Patricia	Watson Lake	1 200,00 \$
Steele, Gordon	Whitehorse	1 200,00 \$
Kent, Scott	Whitehorse	1 100,00 \$
Masters, David	Dawson	1 078,29 \$
Jones, Gary	Faro	1 039,27 \$
MacKinnon, Laura	Haines Junction	1 038,83 \$
Westerlaken, Scott	Whitehorse	1 038,83 \$
CSR Management	Whitehorse	1 000,00 \$
Dulac Mining	Haines Junction	1 000,00 \$
Kent, Helen	Whitehorse	1 000,00 \$
T. A. Firth & Son Ltd.	Whitehorse	1 000,00 \$
Groupe Financier Banque TD	Toronto	1 000,00 \$
Turner, Ann	Whitehorse	1 000,00 \$
SHE Consulting Inc.	Whitehorse	860,00 \$
Innes, Vanessa	Whitehorse	834,16 \$
Dixon, Currie	Whitehorse	764,27 \$
Hassard, Evelyn	Teslin	750,00 \$
Istchenko, Wade	Haines Junction	740,00 \$
Cobalt Construction	Whitehorse	738,83 \$

<b>Donatrice ou donateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Montant</b>
Devries, John	Watson Lake	727,70 \$
Due North Helicopters	Whitehorse	680,01 \$
Benoit, Linda	Whitehorse	675,00 \$
McInroy, Pat	Whitehorse	600,00 \$
Laking, Edward	Whitehorse	561,35 \$
Byram, Jennifer	Whitehorse	550,00 \$
BMC Minerals	Vancouver	500,00 \$
Boland, Kells	Whitehorse	500,00 \$
Burgis, Doug	Whitehorse	500,00 \$
Coldwell Banker Redwood Realty	Whitehorse	500,00 \$
Rodan Air Maintenance Inc.	Whitehorse	500,00 \$
Sharp, Dave	Whitehorse	500,00 \$
Fitzgerald, Philip	Whitehorse	480,00 \$
Lessard, Morley	Whitehorse	425,00 \$
Leslie, Amanda	Whitehorse	410,00 \$
Sanders, Janet	Whitehorse	363,84 \$
46557 Yukon Inc. (TCMCO)	Whitehorse	360,00 \$
ALX Exploration & Mining Supplies	Whitehorse	360,00 \$
Arcrite Northern Ltd.	Whitehorse	360,00 \$
Tuton, Craig	Whitehorse	360,00 \$
Van Bibber, Geraldine	Whitehorse	354,24 \$
AFD Petroleum	Whitehorse	350,00 \$
Boreal Engineering	Whitehorse	350,00 \$
Lessard, Cody	Whitehorse	350,00 \$
Dixon, Brittany	Whitehorse	326,55 \$
Carne, Andrew	Vancouver	311,93 \$
Toews, Ron	Whitehorse	305,09 \$
Boss, Carleen	Whitehorse	300,00 \$
Hart, William	Whitehorse	300,00 \$
Heynen, Lindsay	Whitehorse	300,00 \$
Wilson, Ken	Whitehorse	299,37 \$
Beese, Mark	Whitehorse	275,00 \$
Dunlop, Barbara	Whitehorse	260,41 \$
Rogers, Paul	Faro	260,05 \$
Cooper, Angela	Whitehorse	260,01 \$
Falle, Al	Whitehorse	260,01 \$
Laking, Colleen	Whitehorse	260,01 \$
Moore, Andrew	Oakville	260,01 \$
Laking, Henry	Whitehorse	260,00 \$

<b>Donatrice ou donateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Montant</b>
Lindsay, Quinn	Whitehorse	260,00 \$
Simmons, John	Whitehorse	260,00 \$
	<b>Total</b>	<b>91 354,60 \$</b>

#### Contributions en nature de plus de 250 \$

<b>Donatrice ou donateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Pelly Construction	Whitehorse	Forfait de hockey	2 000,00 \$
Istchenko, Wade	Haines Junction	Forfait de pêche au lac Kluane	1 250,00 \$
Cather Wilderness Adventures	Whitehorse	Excursion en traîneau à chiens	760,00 \$
Van Bibber, Geraldine	Whitehorse	Chèque-cadeau – Excursion au-dessus d'un glacier	720,00 \$
Rocking Star Adventures	Burwash Landing	Deux places pour un vol à bord d'un biplan	600,00 \$
Trotter, Walter	Whitehorse	Glacière	500,00 \$
Northern Vision Development LP	Whitehorse	Deux chèques-cadeaux pour un séjour à l'hôtel	300,00 \$
Pelly Construction	Whitehorse	Forfait de hockey « Game On! »	2 000,00 \$
		<b>Total</b>	<b>6 130,00 \$</b>

#### Total des contributions de plus de 250 \$

<b>Type</b>	<b>Nombre de donateurs</b>	<b>Montant</b>
Monétaire	161	102 646,48 \$
En nature	20	7 600,00 \$
<b>Total</b>	<b>181</b>	<b>110 246,48 \$</b>

Pour obtenir de plus amples informations sur le présent rapport, communiquer avec :



Élections Yukon

C.P. 2703 (A-9), Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Téléphone : 867-667-8683

Sans frais (au Yukon) : 1-866-668-8683

Télécopieur : 867-393-6977

Courriel : [info@electionsyukon.ca](mailto:info@electionsyukon.ca)

Site Web : [electionsyukon.ca/fr](http://electionsyukon.ca/fr)